

COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

SEANCE DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le 29 juin à dix-huit heures, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la communauté, sous la présidence de Monsieur COURNEIL Jean-Claude

Date de convocation : 14/06/2023
Nombre de membres en exercice : 46
Nombre de membres présents : 38
Nombre de procurations : 4
Votes pour : 42
Votes contre : 0
Abstentions : 0

ETAIENT PRESENTS : VANDERSTRAETEN François (Artigat), ANTOLINI Dominique (La Bastide de Besplas), CAMPS Frédéric, DUFOSSÉ Dominique (Les Bordes sur Arize), BAZY Jean-Marc (Camarade), COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), SANS Jean-François, ALLEN Vincent (Le Carla Bayle), RANCE Sylvie (Castéras), COURTIAL Anne (Castex), MAURETTE Carole, ABIVEN Jacques (Daumazan sur Arize), BUFFA Roger (Durfort), BUSATO Philippe (Fornex), PANIFOUS Laurent, ARNAUD Véronique, CANTEGRIL Jean-Marc, COUSTURE Eliane (Le Fossat), DEJEAN Jean-Paul (Gabre), COURNEIL Jean-Claude, LLUIS Claude, BLANDINIÈRES Lydia, LABORDE Jean, SACILOTTO Claudine, GILAMA Marie, CASTAGNE Dominique (Lézat sur Lèze), BERDOU Raymond, MARTINEZ Rolande (Le Mas-d'Azil), DESCUNS Lyliane (Méras), RUMEAU Colette (Monesple), GILLIOT Diane (Montfa), LASSALLE Yvon (Pailhès), REY Didier (Sabarat), ALBERO Elisabeth (Sainte-Suzanne), BOY Francis, MALBREIL Agnès (Saint-Ybars), CAUHAPE Jean-Louis (Sieuras), FALLICO Gaétano (Thouars sur Arize),

ETAIENT ABSENTS : MOREAUD Rosine (Castéras), SUPERY Jean-Marc (Le Mas d' Azil), MILHORAT Laurent(Sabarat)

ETAIENT EXCUSES: SARDA Manuel (Artigat), HUART Valérie (Lanoux), GRANDET Véronique, DEDIEU Alain (Lézat sur Lèze), BORDALLO Ramon(Loubaut), ROUMAT Guy (Le Mas d' Azil), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou)

PROCURATIONS: SARDA Manuel à VANDERSTRAETEN François, GRANDET Véronique à BLANDINIÈRES Lydia, DEDIEU Alain à COURNEIL Jean-Claude, ROUMAT Guy à MARTINEZ Rolande

SECRÉTAIRE DE SEANCE : VANDERSTRAETEN François

Délibération n° 2023-61 Mise en ligne à la date du retour du visa

Objet : ELECTION DE DEUX VICE-PRESIDENTS

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'il convient d'élire deux nouveaux vice-présidents suite à ces deux postes vacants et aux élections municipales des communes du Carla-Bayle et de Daumazan sur Arize ayant désignés de nouveaux délégués communautaires.

Cette élection se déroule par scrutins successifs, individuels et secrets. Il est, dès lors, procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du 9ème vice président :

Au premier tour de scrutin, sur les 42 votants, 42 se sont exprimés, portant à 22 la majorité absolue.

Monsieur SANS Jean-François, ayant obtenu 41 voix, est proclamé 9ème vice-président et immédiatement installé.

Election du 12ème vice-président :

Au premier tour de scrutin, sur les 42 votants, 42 se sont exprimés, portant à 22 la majorité absolue.

Madame MAURETTE Carole, ayant obtenu 36 voix, est proclamée 12ème vice-président et immédiatement installée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
VANDRESTRÆTEN François

Le Président,
COURNEIL Jean-Claude